



MAIRIE  
DE  
CUISEAUX\*  
71480

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 29 Mars 2016

B.P. 6 - Place Puvis de Chavannes

Tél. 03 85 72 70 60

Fax 03 85 72 51 09

Mail : mairie-cuiseaux@wanadoo.fr

**Etaient présents** : BERTIN Daniel, BOIVIN Gérard, DE COURTIVRON Gilles, FAUVEY Audrey, FERRIER Bernard, JACQUES Pascal, JAILLET Françoise, LAINE Bernard, LEROY Christian, MAILLIER Nathalie, MOUTON Jacques, POIRIER Annie, PONCET Jean-Michel, ROCHET Annie, SEVESTRE Delphine, TOTA-FENIET Virginie

**Excusées** : GAUTHIER Marie-Noëlle (pouvoir à Daniel BERTIN)  
PERROUD Magali (pouvoir à Annie ROCHET), présente à partir de 19 h 45

**Absent** :

**Secrétaire** : JAILLET Françoise

**Examen des points de l'ordre du jour**

**1/ Vote des comptes administratifs 2015 et affectation de résultats**

Christian LEROY, adjoint chargé des finances, rappelle les comptes administratifs 2015 ainsi que les affectations de résultats, présentés dans le détail lors de la dernière séance du Conseil Municipal du 23 Février 2016.

Il propose de procéder à leur adoption.

M le Maire quitte la Salle.

**Budget Principal,**

**Section de fonctionnement :**

Résultat annuel de 371 219.86 €

Résultat cumulé de 999 241.86 €

**Section d'investissement**

Résultat cumulé d'investissement reporté de 333 573.83 €

Résultat de clôture de l'exercice 1 332 815.69 €

Affectation en réserve d'investissement 259 856,17 €

Affectation en report en fonctionnement 739 385,69 €



## **Budget annexe d'assainissement**

### **Section de fonctionnement :**

Résultat annuel de 86 056.34 €

Résultat cumulé de 654 534.38 €

### **Section d'investissement**

Résultat cumulé d'investissement reporté de 68 348.95 €

**Résultat de clôture de l'exercice 722 883.33€**

**Affectation en report en fonctionnement 654 534.38 €**

## **Budget du CCAS, section de fonctionnement**

Résultat annuel de 6 972.71 €

**Affectation en report en fonctionnement de 6 972.71 €**

Les comptes administratifs et les affectations de résultats sont adoptés à l'unanimité.

## 2/ Vote des comptes de gestion

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion de M le Percepteur.

## 3/ Vote des taux d'imposition 2016

M Christian LEROY présente les différentes simulations d'augmentation des taux d'imposition sur les taxes locales et les gains respectifs. Il précise les éléments essentiels de l'évolution du budget de fonctionnement de la commune.

M le Maire rappelle le gel des taux communaux l'année précédente et souligne la baisse des dotations de l'Etat. Il propose une augmentation de 1 % pour 2016.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à 16 voix pour et 2 voix contre d'augmenter le taux des taxes locales de 1% à savoir :

- pour la taxe d'habitation : 8,6355 % au lieu de 8,55 %
- pour la taxe sur le foncier bâti : 7,5447 % au lieu de 7,47 %
- pour la taxe sur le foncier non bâti : 19,2809 % au lieu de 19,09 %
- pour la cotisation foncière des entreprises : 12,4432 % au lieu de 12,32 %

## 4/ Vote de la taxe d'assainissement 2016

M Christian LEROY présente les éléments essentiels de l'évolution du budget d'assainissement.

Sur proposition de M le Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de maintenir la partie communale de la taxe d'assainissement à 0.85 € du m<sup>3</sup> rejeté.

#### 5/ Transfert partiel de l'excédent du budget assainissement

Considérant que le budget annexe de l'assainissement de la commune de Cuiseaux chargée de l'exécution d'un service public et commercial d'assainissement ( SPIC) est depuis plusieurs années excédentaire.

Considérant que cet excédent ne résulte pas de la fixation à dessein d'un prix trop élevé de la taxe d'assainissement collectif destiné à faire financer par les usagers les dépenses du budget principal

Considérant que les chiffres relevés sur l'observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement confirment largement l'affirmation précédente puisque sur la dernière année de statistiques complètes (2013) l'indicateur D204.0 du prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour les usagers consommant 120 m<sup>3</sup> est 2.16 € le m<sup>3</sup> pour la strate des communes de 1000 à 2000 habitants alors qu'il est de 1.09 € le m<sup>3</sup> à Cuiseaux. L'ensemble des valeurs pour les autres strates variant de 1.78 à 2.29 € le m<sup>3</sup> ce qui est toujours largement supérieur au tarif appliqué aux usagers de Cuiseaux.

Considérant que le reversement de tout ou partie de l'excédent du budget annexe Assainissement au budget principal de la commune est possible puisqu'il respecte les dispositions réglementaires fixées par le CGCT aux articles R.2221-45 et R.2221-83. Considérant que le reversement est possible car son excédent n'est pas nécessaire au financement à court terme des opérations d'investissement ou d'exploitation du budget d'assainissement.

Considérant l'exposé de M le Maire sur les modalités de fonctionnement du budget principal de la commune et du budget annexe d'Assainissement, et notamment la nécessité de transférer tout ou partie de l'excédent du budget annexe Assainissement au budget principal aux fins de réalisation d'investissements communaux d'intérêt général.

Considérant les budgets primitifs 2016 de la commune et de l'assainissement

M le Maire propose au conseil municipal les inscriptions budgétaires suivantes afin de transférer une partie de l'excédent budgétaire du budget de l'assainissement vers le budget communal.

Budget Assainissement

Article 672 Reversement d'excédent à la collectivité de rattachement. - 410 382 €

Budget communal

Article 7788 Produits exceptionnels divers 410 382 €

Après en avoir délibéré le conseil donne son accord sur l'opération à l'unanimité.

#### 6/ Vote des budgets prévisionnels 2016

M LEROY, adjoint au Maire présente les budgets prévisionnels 2016 :

**Budget Principal, section de fonctionnement :**

Budget prévisionnel à l'équilibre pour 2 666 365 €

**Budget Principal, section d'investissement :**

Budget prévisionnel à l'équilibre pour 3 916 702 €

**Budget d'Assainissement, section de fonctionnement :**

Budget prévisionnel à l'équilibre pour 1 377 534 €

**Budget d'Assainissement, section d'investissement :**

Budget prévisionnel à l'équilibre pour 530 000 €

**Budget du CCAS, section de fonctionnement**

Budget prévisionnel à l'équilibre pour 12 972 €

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets prévisionnels présentés.**

### **7/ Vote des subventions aux associations**

**M le Maire présente le tableau des subventions 2016, ordinaires et exceptionnelles, pour un montant global de 44 000 €. (ligne 6574).**

Il confirme le montant de 6 000 € attribué au CCAS sur la ligne 657362.

Les membres du conseil municipal, Présidents d'association, Mmes Annie ROCHET et Audrey FAUVEY, Mrs Gilles de COURTIVRON et Jean-Michel PONCET quittent la salle et ne participent pas au vote

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le tableau des subventions proposées**

### **8/ Révision des tarifs de prestations**

Il est proposé au conseil municipal de modifier certains tarifs de prestations :

- affouages : ceux-ci n'ont pas été revus depuis 2012. Il est proposé de passer la taxe d'affouage de 27 € à 30 €. Accord à l'unanimité
- bail de la société de chasse : il n'a pas été réévalué depuis 3 ans. Il est proposé de le passer de 750 à 765 € Accord à l'unanimité
- tarifs au cimetière : ils n'ont pas évolué depuis 6 ans. Il est proposé de passer à :
  - concessions à 30 ans : caverne de 100 à 115 € ; columbarium de 500 à 600 € ; tombe de 150 à 175 € pour 30 ans
  - concessions à 50 ans : caverne de 160 à 185 € ; columbarium de 700 à 840 € ; tombe de 240 à 275 €

Accord à 17 voix pour et 1 abstention

- tarifs à la salle polyvalente : ils n'ont pas bougé depuis 3 ans ; il est proposé une augmentation moyenne de 4 % sur tous les tarifs de location de salles et de la cuisine.

Les tarifs proposés sont :

Repas - Cérémonies - Buffets	Grande salle + hall	Cuisine seule
Utilisateurs cuiseliens 24 h	115.00 €	67.60 €
Utilisateurs cuiseliens 48 h	156.00 €	
Utilisateurs extérieur 24 h	166.00 €	104.00 €
Utilisateurs extérieur 48 h	240.00 €	

Forfait chauffage pour toutes les manifestations (période du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril) y compris pour les bénéficiaires de la gratuité de la location de la salle :

Petite salle :	36.40 €
Grande salle :	67.60 €
Pour les 2 salles :	104.00 €

Vaisselle			
Assiette plate ou creuse	6.20 €	Assiette à dessert	4.50 €
Tasse à café / tisane	3.00 €	Cuillère / fourchette	2.70 €
Cuillère à café	1.20 €	Couteau	3.80 €
Coupe à fruits	1.20 €	Flûte	1.70 €
Verre 18 cl	1.60 €	Broc	3.70 €
Verre 24 cl	1.60 €		

Accord à l'unanimité avec mise en application au 1<sup>er</sup> Juillet 2016.

## 9/ Achat foncier et échange

Concernant la zone de la Charbonnière, il reste à acquérir une troisième pièce de terre dénommée ZK 5 de 6 660 m<sup>2</sup> appartenant au GFR EN BALME (M et Mme RODOT) au même tarif que celui appliqué à M TAMISIER et à Mme FAUSSURIER, à savoir 5 000.00 € l'hectare. Le prix d'achat sera donc de 3 330.00 € augmenté des frais de notaire afférents.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

La commune possède, en bordure de la RD 1083, une bande de terrain cadastrée ZH 129 d'une contenance de 2 330 m<sup>2</sup> qui vient en continuité d'un chemin appartenant à l'Association foncière et qui lui est d'aucune utilité.

L'association foncière possède sur la zone de la Charbonnière, une bande de terrain cadastrée ZK 7 pour une surface de 400 m<sup>2</sup> qui compte tenu de l'achat des terrains par la commune est devenue inutile.

M le maire propose qu'il soit effectué un échange de ces parcelles entre la commune et l'association foncière par acte administratif.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## 10/ Renouvellement contrat

M le Maire rappelle que M Jean-Patrick ROCHOW est actuellement en fin de contrat CUI-CAE à la commune.

Il précise que les conditions de renouvellement sont possibles pour 1 an, 20 h par semaine avec prise en charge de l'Etat à 75 %.

Avec notamment la mission d'accueil saisonnière à l'écomusée et des tâches administratives complémentaires à assumer, il propose le renouvellement du contrat de M ROCHOW dans les conditions fixées.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

La séance est levée à 21 h 45

Cuiseaux, le 29 Mars 2016,

La secrétaire,  
Françoise JAILLET



Le Maire,  
Daniel BERTIN

